Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-212201883-20260206-D2026_02_09-DE

DEPARTEMENT
DES
COTES D'ARMOR

COMMUNE DE
PLERNEUF

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLERNEUF**

Nombre de membres
du Conseil municipal
en exercice est de : 15

Nombre de votants : 11

Suffrages exprimés :
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation
30 janvier 2026

Date d'affichage
30 janvier 2026

***N° de la délibération* :**
2026/02/09

***Objet de la délibération* :**
Affectation des résultats de clôture de l'exercice 2025

Séance du 6 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le six février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, afin de l'organiser dans le respect des règles sanitaires – notamment de distanciation (*article 6 de la loi N° 2020-1379 du 14 novembre 2020),* sous la présidence de Monsieur Philippe LE MEHAUTE, Maire.

Présents : Mrs. LE MEHAUTE, TREMEL, CHASSAGNE, BARBIER, CLERMONT, MEURIC, LE GALL,
Mmes. QUERE, LABARRE, LE GALLOU, LE GRAËT,

Absents (excusés) : Mr. CHALON, absent excusé
Mme. RUELLAN, absente excusée
Mmes LE DOYEN, BOCQUEHO,

Secrétaire de séance : Mr. TREMEL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612 et suivants, L.2311-5 et R.2311-11 relatifs au vote du budget,
VU l'instruction budgétaire et comptable M57 abrégée applicable au budget principal,
VU la délibération 2026/02/08 du 6 février 2026 portant approbation du Compte Financier Unique de la commune pour l'exercice 2025,
ENTENDU le rapport présenté en commission de finances le 23 janvier 2026,

APRÈS AVOIR ENTENDU l'exposé de son rapporteur

Le conseil Municipal,
après en avoir délibéré, **à l'unanimité, par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

CONSTATE que le Compte Financier Unique de la commune pour l'exercice 2025 fait apparaitre :

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-212201883-20260206-D2026_02_09-DE

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-212201883-20260206-D2026_02_09-DE

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Budget principal
A - Dépenses de fonctionnement : mandats émis	732 110,41
B - Recettes de fonctionnement : titres émis	970 138,82
C - Résultat brut de la section de fonctionnement	238 028,41
D - Résultats N - 1 reporté (002)	544 461,06
RESULTAT NET DE FONCTIONNEMENT	**782 489,47**
SECTION D'INVESTISSEMENT	**Budget principal**
A - Dépenses d'investissement	720 741,61
B - Recettes d'investissement	307 332,55
RBI -Résultat brut de la section d'investissement	- 413 409,06
C - Résultats N - 1 reportés (001)	- 166 012,94
D - Déficit d'investissement D001	- 579 422,00
Solde des restes à réaliser d'investissement	
A - Dépenses engagées non mandatées	49 128,00
B - Recettes restant à réaliser	24 660,00
E - Besoin de financement	- 24 468,00
Excédent de financement	
Besoin ou excédent de financement F = D + E	- 603 890,00
REPRISE RNF = G + H	**782 489,47**
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F)	**603 890,00**
2) H = Report en fonctionnement R002	**178 599,47**

Le secrétaire de séance
Hervé TREMEL

Le Maire,
Philippe LE MEHAUTE.

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-212201883-20260206-D2026_02_09-DE